

LYCEE POLYVALENT DE BAZEILLES

Parc de Montvillers

B.P. 45036 – BAZEILLES

08207 SEDAN CEDEX

Téléphone : 03.24.27.43.00

MAPA

N° 16/2019

REGLEMENT DE CONSULTATION

(R.C.)

Vêtements de tenues de cuisine, de service et d'hébergement
MARCHÉ PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE (M.A.P.A)
En application de l'article 28 du CMP

Marché à bons de commande

Mini (T.T.C.) 5 000 euros
Maxi (T.T.C.) 32 000 euros

OBJET DE L'APPEL D'OFFRE :

Fournitures de vêtements de tenues de cuisine, de service pour l'année scolaire 2019/2020

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES :

Le lundi 17 juin 2019 à 12 h 00

1. Adresse à laquelle les offres/demandes de participation doivent être envoyées ou déposées :

Par voie postale : LYCEE POLYVALENT DE BAZEILLES
Ou sur place Service Intendance
Parc de MONTVILLERS
B.P. 45036 - BAZEILLES
08207 SEDAN Cedex
Téléphone : 03.24.27.43.00

**Par dématérialisation : à l'adresse courriel du lycée : int.0081047v@ac-reims.fr
Site de l'association des Journées de l'Intendance (AJI) : www.aji-France.com/**

2. Objet de la consultation

La consultation porte sur la fourniture de vêtements pour les garçons et les filles qui entrent en formation au lycée hôtelier de Bazeilles (pour les sections : secondes baccalauréat professionnel commerce service en restauration ; secondes baccalauréat professionnel cuisine ; secondes baccalauréat technologique hôtellerie pour l'année scolaire 2019/2020.

Le détail et la qualité des différents trousseaux sont décrits dans les articles 2 et 3 du Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

3. Procédure de passation

Le marché est passé selon la procédure adaptée définie à l'article 28 du code des marchés publics. Il s'agit d'un marché fractionné, à bons de commande tel que défini à l'article 77 du code des marchés publics.

Montant minimum T.T.C. : 5 000 €

Montant maximum T.T.C. : 32 000 €

4. Etendue de la consultation

La présente consultation comporte des trousseaux de base. Les variantes sont autorisées dans les limites exprimées à l'article 4 du C.C.T.P.

Les trousseaux sont indivisibles. Toutes les lignes des trousseaux devront être complétées. Le candidat doit faire une proposition pour chaque article.

L'absence de réponse chiffrée pour ces articles ne constituera pas pour autant un motif de non-conformité.

5. Contenu de l'offre

Le candidat devra obligatoirement présenter une offre pour ledit marché en respectant tous les critères de qualité et de teintes définis au cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P) et sur le bordereau de prix.

6. Renseignements d'ordre administratif ou financier

6-1. Date limite de réception des candidatures et des offres

Les dossiers devront parvenir impérativement au lycée de Bazeilles **avant le lundi 17 juin 2019 à 12 h 00.**

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixée ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non close de manière à assurer la confidentialité de leur contenu, ne seront pas retenus.

6-2. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de quatre (04) mois à compter de la date limite fixée pour la réception des offres (voir première page).

6-3. Modalités de paiement

Le fournisseur s'engage :

- à envoyer un relevé de compte regroupant toutes les factures des élèves de l'établissement par section « avec indication du nom et du prénom », en cas d'homonyme, préciser le second prénom, à défaut, mettre le nom et prénom du représentant légal pour le trousseau pris en charge par le lycée de BAZEILLES. Le paiement interviendra dans un délai de trente jours (30) à compter de la réception de la facture (excepté lors de la fermeture de l'établissement pendant les vacances scolaires.)

- à traiter directement avec les parents d'élèves pour les trousseaux non pris en charge par le lycée (niveau autre que néo entrants de seconde et dans le cas de réassort) - voir article 5 du C.C.T.P. Ne sont pas pris en charge par l'établissement, les articles portés en option dans lesdits bordereaux de prix unitaires (BPU). Divers modes de règlements seront proposés avec possibilité de paiements échelonnés aux parents d'élèves.

6-4. Renseignements complémentaires

Pour obtenir des renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats à l'appel d'offre ont la possibilité de s'adresser au service intendance pour les questions administratives et pour les renseignements concernant les trousseaux (articles, tissus etc...) au secrétariat de l'hôtellerie du Lycée de Bazeilles.

7. Durée du marché et délai d'exécution

Le marché sera conclu pour une durée d'un an (une année scolaire 2019/2020) non reconductible.

Le délai et les conditions de livraison sont décrits à l'article 7 « Service à assurer » du C.C.T.P, à savoir, entre autres conditions :

- Le déplacement au sein de l'établissement les 02 et 03 juillet 2019 pour prendre les mesures des élèves.
- Horaires d'ouverture de l'établissement les jours d'inscription : 09 h 00 à 12 h 00 et 13 h30 à 17 h00.
- La livraison des trousseaux au lycée 02 septembre 2019 pour toutes les commandes reçues avant le 15 août 2019 et avant le 27 septembre 2019, pour toute commande réalisée le 02 septembre 2019.

Le candidat peut proposer dans son offre, un délai inférieur à celui imposé par notre établissement. Ce délai sera alors contractuel.

8. Présentation des candidatures et des offres

8-1. Contenu du dossier de la consultation fourni au candidat

Les documents suivants seront fournis gratuitement aux candidats via le site internet de l'AJI :

- Présent règlement de consultation
- Cahier des Clauses Techniques Particulières
- Bordereau des prix unitaires
- DC1
- DC2
- DC3

8-2 Conditions de participation

Dans le cas d'un groupement de prestataires, le mandataire sera seul habilité à engager le groupement et seul interlocuteur auprès du lycée qui passera les commandes.

Cette personne est :

- soit le représentant légal du candidat (Président, gérant,...),

- soit toute autre personne bénéficiant d'une délégation de pouvoir ou de signature établie par le représentant légal ou son délégataire dûment autorisé.

8-3 Présentation des offres

Les documents fournis par les candidats seront rédigés en langue française, la monnaie utilisée sera l'euro.

Les offres qui seront transmises, par pli clos devront afin de respecter les règles de confidentialité, contenir une enveloppe intérieure.

L'enveloppe intérieure contiendra :

A. Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat (garanties professionnelles et financières) :

Justificatifs à caractère réglementaire ou financier

- la déclaration du candidat (imprimé DC2) renseignée ;
- le justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce, le cas échéant ;
- une déclaration sur l'honneur dûment datée et prévue à l'article 46 du code des marchés publics mentionnant :
 - qu'il a satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales dans les conditions prévues à l'article 46§2 du code des marchés publics ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers ou les certificats fiscaux et sociaux délivrés par les administrations et organismes compétents (ou état annuel des certificats reçus : DC7) ;
 - qu'il ne tombe pas sous le coup des interdictions prévues à l'article 44 du code des marchés publics (liquidation judiciaire, faillite personnelle ou procédure équivalente régie par un étranger) ;
 - qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324.9, L324.10, L341.6, L125.1 et 2, L125.3 du Code du Travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.

NOTA : Le candidat qui le désire peut retourner la déclaration « candidature à un marché public », jointe au dossier de consultation et reprenant l'ensemble des attestations mentionnées aux articles 44 et 46 du C.M.P., dûment renseignée et signée.

Justificatifs d'ordre professionnel

Le candidat produira les documents suivants :

- Références de clients dans le milieu de l'hôtellerie restauration et/ou dans le milieu scolaire.
Liste de moins de 3 ans pour des prestations similaires. La liste de référence fera apparaître la nature des prestations avec mentions des délais et coûts.
- Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat ainsi que les pouvoirs de la personne habilitée à l'engager.

B. Un projet de marché :

- DC2
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) à accepter sans modification
- Le bordereau des prix unitaires
- Un RIB ou un RIP

C. Des échantillons

Pour les tenues (cuisine, et service) il est demandé aux candidats de produire des modèles témoins (sur pièces) complets, garçons et filles au plus tard à la date de dépôt de remise des offres (à déposer auprès du service Intendance ou au secrétariat du bureau du chef des travaux.)

Pour les envois par colis, indiquer précisément l'adresse du Lycée :

LYCEE POLYVALENT DE BAZEILLES
MAPA N° **16/2019** – Vêtements Hôtellerie
Parc de MONTVILLERS
B.P. 45036 - BAZEILLES
08207 SEDAN Cedex

Il convient d'indiquer de manière précise la composition des tissus. En cas d'absence de ces modèles et de ces renseignements, il ne serait pas possible d'évaluer la qualité des produits proposés. A l'issue de la notification du marché et dans un délai de 15 jours, il appartient aux entreprises de venir récupérer leurs modèles témoins, à leurs frais.

A titre complémentaire, la production d'un catalogue ou de tout autre prospectus permettant une bonne représentation visuelle des vêtements précités serait également appréciée.

9. Jugement des propositions

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions suivantes :

- 1) Examen de la conformité des réponses aux documents de la consultation,
- 2) Prise en compte des critères de jugement énumérés et hiérarchisés ci-après :
 - Qualité des produits proposés (vêtements faciles à repasser, lavages en machine, tenue du vêtement) (50%)
 - Prix (35%)
 - Qualité des services associés :
 - Délais de livraison (10%)
 - Conditions de règlement (propositions de règlement faites aux parents) (5%)

10 - Voie de recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif (T.A) de Châlons en Champagne.

Introduction des recours :
- référé précontractuel :

Au vu de l'importance du marché et avant sa signature, il est fixé un délai de cinq jours pendant lequel les candidats pourront introduire un recours en référé précontractuel auprès du tribunal administratif.

- un recours de plein contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif dans les deux mois suivant la notification de la décision faisant grief.

Le Proviseur du lycée de BAZEILLES
M. David SILVEIRA